



Procédure de planification pour la radiodiffusion à ondes décamétriques – RR12

Nedialko Miltchev
ITU-R/Division des services de radiodiffusion

Résumé:

- Procédure de planification en ondes décamétriques – Art. 12 du Règlement.
- Introduction de la notification.
- Les horaires HF sur CD-ROM (HFBC Schedule).
- Coordination et Groupes Régionaux de coordination (GRC).

Procédure de planification

● Principes de base.

- Garantir l'égalité des droits au spectre.
- Traitement équitable au niveau national ou international.
- Assurer une utilisation efficace du spectre.
- Minimiser les incompatibilités

Bandes de fréquences

- Situation des attributions – bandes comprise entre **5 900 kHz** et **26 100 kHz**
- Situation actuelle:

Band:	Frequency range [kHz]
6	5 900 – 6 200
7	7 200 – 7 450 *
9	9 400 – 9 900
11	11 600 – 12 100
13	13 570 – 13 870
15	15 100 – 15 800
17	17 480 – 17 900
18	18 900 – 19 020
21	21 450 – 21 850
25	25 670 – 26 100

Les dispositifs principaux

- Coordination entre les administrations:
 - Bilatéral et multilatéral.
 - Groupes Régionaux de coordination
- Coordination sur une base technique commune.
- Administration peuvent autoriser des radiodiffuseurs ou autres à coordonner et/ou notifier.

Particularités

- Deux périodes (saisons).

- « Eté » - saison A

- « Hiver » - saison B

- Deux horaires saisonniers: A et B

- Saison A: Dernier dimanche du mois de mars – dernier dimanche du mois d’octobre

- Saison B: Dernier dimanche du mois d’octobre – dernier dimanche du mois de mars.



Notification

Qui peut notifier?

- Administrations.
- Organisations autorisées:
 - Radiodiffuseurs
 - Autres organismes.
- Administrations doivent informer le BR:
 - Nom de l'organisation autorisée.
 - Portée de l'autorisation.

Que notifier?

- L'horaire **complet** pour saison en cours.
- Pas d'amendement – informer le BR sans soumettre d'horaire.
- Le format commun électronique doit être utilisé

Format de fichier à utiliser pour soumettre des besoins

Comment notifier?

  via **WISFAT** Interface Web pour la soumission des assignations/allotissements de fréquence pour les services de Terre.

 <http://www.itu.int/ITU-R/go/wisfat>

Quant notifier?

- Lettre Circulaire HF:
 - Novembre – pour la saison A
 - Mai – pour la saison B
- 4 mois avant la date début:
 - Fin décembre (saison A), fin juillet (saison B)
- Durant toute la saison

Saison B12 – saison en cours

28 octobre 2012 - 31 mars 2013

Horaire	Date d'édition	Date limite de soumission
B12 Horaire provisoire 1 (B12T1)	Fin août 2012	19 août 2012
B12 Horaire provisoire 2 (B12T2)	Fin septembre 2012	16 septembre 2012
B12 Horaire 1 (B12S1)	Fin octobre 2012	21 octobre 2012
B12 Horaire 2 (B12S2)	Fin décembre 2012	14 décembre 2012
B12 Horaire final (B12F)	Fin avril 2013	21 avril 2013

Et si aucun horaire n'est soumis?

- Le BR reprend le besoins soumis pour la période précédant correspondante (B11 ->B12)
- **Une seule fois!** Ensuite les besoins seront supprimés da la base de données.

Comment les données sont-elles publiées?

● Sur CD-ROM (11 par an):

- 2 horaires provisoires (T1, T2)
- 2 ou 3 horaires (S1, S2, [S3])
- Horaire final (F)

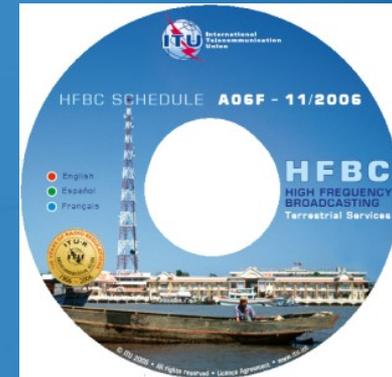


● Aux abonnés uniquement!

- Souscrire: Division des ventes et du marketing:
sales@itu.int

Contenue du CD-ROM

- L'horaire saisonnier en cours.
- Analyse approfondie de la compatibilité et de la propagation.
- Dernières versions du logiciel HFBC.



Groupes Régionaux de coordination

● **ABU-HFC** - Union de radiodiffusion «Asie-Pacifique» – Conférence sur les ondes décamétriques



<http://www.abu.org.my>

● **ASBU** - Union de radiodiffusion des Etats arabes



<http://www.asbu.org.tn>

● **HFCC** - Conférence sur la coordination dans les ondes décamétriques



<http://www.hfcc.org>



Merci de votre attention

